

Rapport du maire sur la situation financière

Salaberry-de-Valleyfield, le 18 août 2020

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield dévoile les résultats de son rapport financier pour l'année 2019.

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 7 054 897 \$.

Compte tenu des normes comptables pour les organismes publics, la Ville a l'obligation de consolider son rapport financier annuel avec les organismes sous son contrôle. Pour l'exercice 2019, seule la Société du Port de Valleyfield fait l'objet d'une telle obligation.

En considération de cette norme, une somme de 405 576 \$ représentant l'excédent de fonctionnement de la Société du Port de Valleyfield est incluse dans notre propre excédent. Les opérations exclusives de la Ville permettent donc de dégager un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 6 649 321 \$, soit 8,15% du budget adopté.

Ces résultats, qui rendent compte uniquement des données financières reliées aux opérations de la Ville, sont le fruit de plusieurs éléments, dont une saine gestion combinée à différentes sources de revenus supérieurs par rapport au budget de fonctionnement préalablement déposé.

Les revenus se chiffrent à 85 M\$, soit une hausse de 3,6 M\$ par rapport au budget de fonctionnement. La hausse s'explique, entre autres, par :

- la taxation (2,0 M\$);
- les permis (200 K\$);
- les droits de mutation (1,8 M\$);
- les amendes (300 K\$);
- les intérêts (300 K\$);
- différentes autres sources (750 K\$).

Seules les ventes de terrains ne sont pas matérialisées à la hauteur des prévisions budgétaires, un manque à gagner (2,1 M\$) est donc constaté.

Du côté des charges de fonctionnement, des économies sont constatées dans l'ensemble des secteurs d'activité, voici donc, selon leur nature, les principaux écarts :

- les salaires et les avantages sociaux (600 K\$);
- les frais de transport et communications (125 K\$);
- les honoraires et contrats (1,0 M\$);
- les locations et l'entretien (600 K\$);
- les biens non durables (300 K\$);
- les remboursements de dettes et les frais de financement (250 K\$);

- les quotes-parts et contributions (350 K\$).

Au 31 décembre 2019, l'excédent non affecté totalise 6 761 962 \$. En conformité avec la « Politique de gestion de la dette et des surplus », le conseil affectera ces sommes à différentes réserves. Fait significatif à noter : l'ensemble des objectifs qui y sont énoncés en termes d'affectation de fonds réservés seront atteints dès le premier exercice financier suivant l'adoption de la *Politique*. Ces réserves permettront la réalisation de projets structurants en évitant d'augmenter de façon indue notre niveau d'endettement.

En ce qui concerne l'excédent de fonctionnement affecté, celui-ci totalise 5 087 861 \$. Cet excédent tient compte d'une somme de 2 371 468 \$ réservé au développement de la Société du Port.

Les fonds réservés totalisent 12 193 495 \$, répartis selon les différentes natures, soit le capital non-engagé du fonds de roulement (1,2 M\$), les soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés (10,6 M\$) et l'excédent cumulé du service de transport adapté aux personnes handicapées (400 K\$).

Bilan des projets réalisés en 2019

Le programme triennal d'immobilisations 2019 prévoyait, lors de l'adoption des prévisions budgétaires, des investissements totalisant 36,1 M\$. Les projets réalisés au cours de l'exercice financier 2019 ont nécessité des investissements de 22 M\$.

Les principaux projets réalisés concernent :

- les infrastructures de l'Écoparc industriel 30/530 – 275 K\$;
- les infrastructures de la rue Marie-Curie et le prolongement d'une conduite d'eau brute – 280 K\$;
- le développement du secteur Saint-Eugène – 1,4 M\$;
- le réaménagement de la rue Jacques-Cartier – 300 K\$;
- les infrastructures des rues Moco et Notre-Dame – 270 K\$;
- la remise à niveau du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée – 600 K\$;
- la rénovation des infrastructures du pôle institutionnel – 1,1 M\$;
- la mise en place d'un stationnement au centre-ville – 300 K\$;
- le chemisage du réseau d'aqueduc – 2,6 M\$;
- les infrastructures du secteur de l'école Élisabeth-Monette phase 1 – 2,4 M\$;
- l'agrandissement du garage municipal – 5,2 M\$;
- les infrastructures des avenues Lecompte et de la Traversée – 2,2 M\$;
- l'entrée principale au port – 1,0 M\$;
- la rénovation du réseau supérieur de voirie – 950 K\$.

Au terme de l'année 2019, le niveau de la dette s'établit à 182 M\$, une augmentation de 2 M\$, et ce, malgré le niveau d'investissements réalisés au cours de l'année. Les subventions ont contribué quelque peu à alléger cette augmentation, la Ville ayant bénéficié d'une somme de 2,7 M\$ à ce chapitre au cours de l'exercice 2019.

La dette à la charge de l'ensemble des contribuables représente 132 M\$ (135 M\$ en 2018). Le gouvernement du Québec, par ses nombreux programmes de subventions, doit assumer une dette 15 M\$ (17 M\$ en 2018), la

Société du port de Valleyfield est responsable de 9 M\$ (8 M\$ en 2018) et les riverains ayant bénéficié de travaux d'infrastructures prennent en charge une dette de 21 M\$ (20 M\$ en 2018).

Conclusion

Les derniers profils financiers mis en ligne par la Direction des finances municipales indiquent que nous nous comparons avantageusement aux villes de notre classe de population au niveau de la charge fiscale des contribuables. Celle-ci demeure toujours inférieure à la moyenne de notre classe de population et même de celle de l'ensemble du Québec.

De leur côté, les indicateurs du niveau d'endettement démontrent que notre dette est passablement plus élevée, soit très près du double de celle des villes comparables. Cela ne démontre aucunement que notre santé financière pose problème, puisque cet indicateur se doit d'être placé en relation avec différents autres facteurs. Cela donne néanmoins le signal qu'il est temps d'agir. C'est pourquoi le conseil municipal a procédé à l'adoption, en mars dernier, d'une « Politique de gestion de la dette et des excédents de fonctionnement », qui permettra de mieux encadrer les décisions relatives à l'endettement, nécessaire pour l'élaboration du programme triennal d'immobilisations ainsi que pour tout projet d'investissement. Ainsi, les fantastiques résultats de 2019 nous permettent d'atteindre tous nos objectifs en termes de réserves financières, et ce, dès la première année d'application de la politique.

À la lumière des résultats financiers, nous constatons donc que la vigueur du développement économique au cours de 2019 aura permis de dégager un excédent de fonctionnement plus qu'appréciable sans requérir d'effort financier supplémentaire de la part de nos contribuables. De plus, cet excédent permettra de dégager des marges de manœuvre bénéfique pour la prochaine année et les années à venir.

Nous devons également mentionner que l'administration municipale travaille avec rigueur pour offrir à sa population des services de qualité dont elle est en droit de s'attendre, et ce, à un coût avantageux par rapport aux villes comparables. En considérant tous les projets qui sont mis de l'avant, de même que ceux en développement, nous ne pouvons que nous réjouir des résultats que nous obtenons.

Impacts de la situation covidienne

Il serait impossible d'aborder la situation financière de la Ville sans mentionner au passage les effets que pourra avoir la situation de la COVID-19 sur l'année en cours. Il est encore tôt pour évaluer l'impact sur nos revenus. Les récentes statistiques concernant les permis et les droits de mutation tendent à démontrer que nous nous sommes, jusqu'à maintenant, plutôt bien tirés de la situation. En revanche, il est déjà assuré que plusieurs de nos dépenses devront impérativement être revues à la hausse, parfois de façon importante. La marge de manœuvre accumulée en 2019 nous permettra donc d'amoindrir le choc d'ici notre prochain exercice financier.

Le rapport financier sera disponible pour consultation sur notre site Web au www.ville.valleyfield.qc.ca.

Miguel Lemieux

Maire

Ville de Salaberry-de-Valleyfield